

Lettre du 28 avril 2020

Bonjour à toutes et à tous.

*Les deux sujets qui vous interrogent particulièrement aujourd'hui concernent **la reprise progressive des activités scolaires à partir du 11 mai et la fourniture de masques réutilisables.***

Dès le 22 avril je vous indiquais, dans le message du maire, la méthodologie que nous mettrions en œuvre à Saint-Martin-du-Var.

Comme beaucoup de français nous écouterons attentivement, à 15h, la présentation par le Premier Ministre du plan national de déconfinement et le débat qui suivra avant un vote par les députés.

***Ce soir** avec mon Adjointe à l'éducation, le Directeur Général des Services de la commune, la directrice du service enfance-jeunesse, je serai en Vidéoconférence avec Madame l'inspectrice de l'éducation nationale et les directrices des écoles maternelle et élémentaire pour définir, en concertation avec l'éducation nationale, les possibilités qui nous sont offertes.*

***D'ici jeudi** nous échangerons avec les agents communaux des écoles, du restaurant et du transport scolaire et avec les représentants des parents d'élèves. Forts de ces échanges je proposerai à mon équipe les détails de l'accueil des enfants. Dès à présent je vous confirme ma volonté d'assurer avant tout **la sécurité sanitaire des enfants et des adultes** qui les encadreront et de **prendre en compte la situation particulière** de chaque famille. Nous proposerons, les parents décideront.*

***Concernant les masques** je vous rappelle que Saint-Martin-du-Var a été une des premières communes à commander des masques réutilisables avec la métropole, pour les offrir, avant le déconfinement, à chaque saint-martinoise et chaque saint-martinois. Je vous l'annonçais dès le 22 avril dans mon message.*

***Durant ce week-end, un formulaire de demande de masques sera distribué** dans votre boîte aux lettres. Pour bénéficier de la mise à disposition gratuite d'**un masque par habitant**, vous devrez remplir ce formulaire et le fixer (avec une pince à linge par exemple) **à l'extérieur de votre boîte aux lettres le 10 mai avant 9 heures.** Un masque par personne vivant dans le foyer sera disposé dans votre boîte aux lettres si le formulaire est complètement rempli.*

Aujourd'hui ces masques sont en cours de fabrication dans des entreprises françaises qui mettent toute leur énergie pour tenir les cadences. Rien ne sert donc de s'impatienter. Pour ceux qui souhaitent un masque avant cette date, pendant le confinement, des couturières saint-martinoises en confectionnent et peuvent vous en fournir.

Ces deux sujets sont importants et nous les traitons avec beaucoup de sérieux. Je veux remercier en votre nom mes collègues et les services qui s'investissent pour l'organisation de ce déconfinement.

Je vous donne rendez-vous prochainement pour d'autres informations.

Bien amicalement.

Hervé PAUL